




Le Contrat Local de Santé du Périgord Noir

Comprendre les enjeux, agir pour la santé des populations




Le Contrat Local de Santé, c'est quoi ?

- ▶ Résulte de la loi Hôpital Patient Santé Territoire de 2009
 - ▶ Inscrit dans le code de la santé publique : « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales »
 - ▶ Porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social
 - ▶ L'expression d'une volonté partagée par les élus et l'ARS : créer des dynamiques de santé à l'échelle d'un petit territoire
- 



Objectifs du contrat

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS)
 - Améliorer l'état de santé général de la population
 - Participer à l'amélioration de la qualité de vie
 - Créer une dynamique de santé territoriale
 - Promouvoir une approche de la santé dite « globale » et « écologique »
 - C'est-à-dire une approche transversale, où la santé est une préoccupation intégrée à chaque prise de décision
- 



Les atouts du CLS

- ▶ Etre au plus près des réalités locales, ce qui permet un déploiement d'actions cohérentes avec les problématiques spécifiques posées à l'échelle d'un petit territoire
- ▶ Légitimé par la volonté communes des élus et de l'ARS
- ▶ Le coordinateur CLS : un temps plein dédié à l'animation territoriale et à la coordination des acteurs du territoire
- ▶ Un diagnostic complet : données quantitatives et cartographiques via l'Observatoire Régional de Santé (ORS), données qualitatives via Questionnaires et Entretiens menés par le coordinateur
- ▶ Partir des besoins exprimés par les citoyens et les acteurs du territoire : logique ascendante



Modalités d'action du CLS

- ▶ Le CLS ne se substitue pas aux acteurs du territoire !
 - ▶ Il ne s'approprie pas leurs actions.
 - ▶ Il obéit à un principe de subsidiarité : le CLS ne déploie que les actions qui seraient impossibles à concrétiser sans lui.
- ▶ Le CLS peut, selon les situations :
 - ▶ Appuyer les actions déjà déployées par les acteurs locaux (appui technique, matériel, relais de communication, assister le processus d'évaluation)
 - ▶ Etendre le champs de certaines actions à l'ensemble du territoire si leurs efficacité est prouvée
 - ▶ Déployer de nouvelles actions élaborées par les groupes de travaux sur des thématiques identifiées comme problématiques



La situation du Périgord noir

- ▶ Dernier territoire de Dordogne sans CLS
- ▶ 6 communautés de communes, 141 communes, 83 000 habitants
- ▶ Atouts :
 - ▶ Un territoire cohérent
 - ▶ Une volonté partagée par les élus
 - ▶ Une forte implication des associations
- ▶ Faiblesses :
 - ▶ Une population vieillissante, y compris parmi les médecins
 - ▶ Une mobilité complexe
 - ▶ Un niveau d'emploi relativement faible
- ▶ Disparités
 - ▶ Des territoires pas nécessairement homogènes : Sarlat, Terrasson, Villefranche...
 - ▶ Des polarités extra-territoriales multiples : Brives, Cahors, Périgueux, Bergerac...



CA Le Grand F

103 499 habita

CC Terrassonn

22 942 habita



Des opportunités

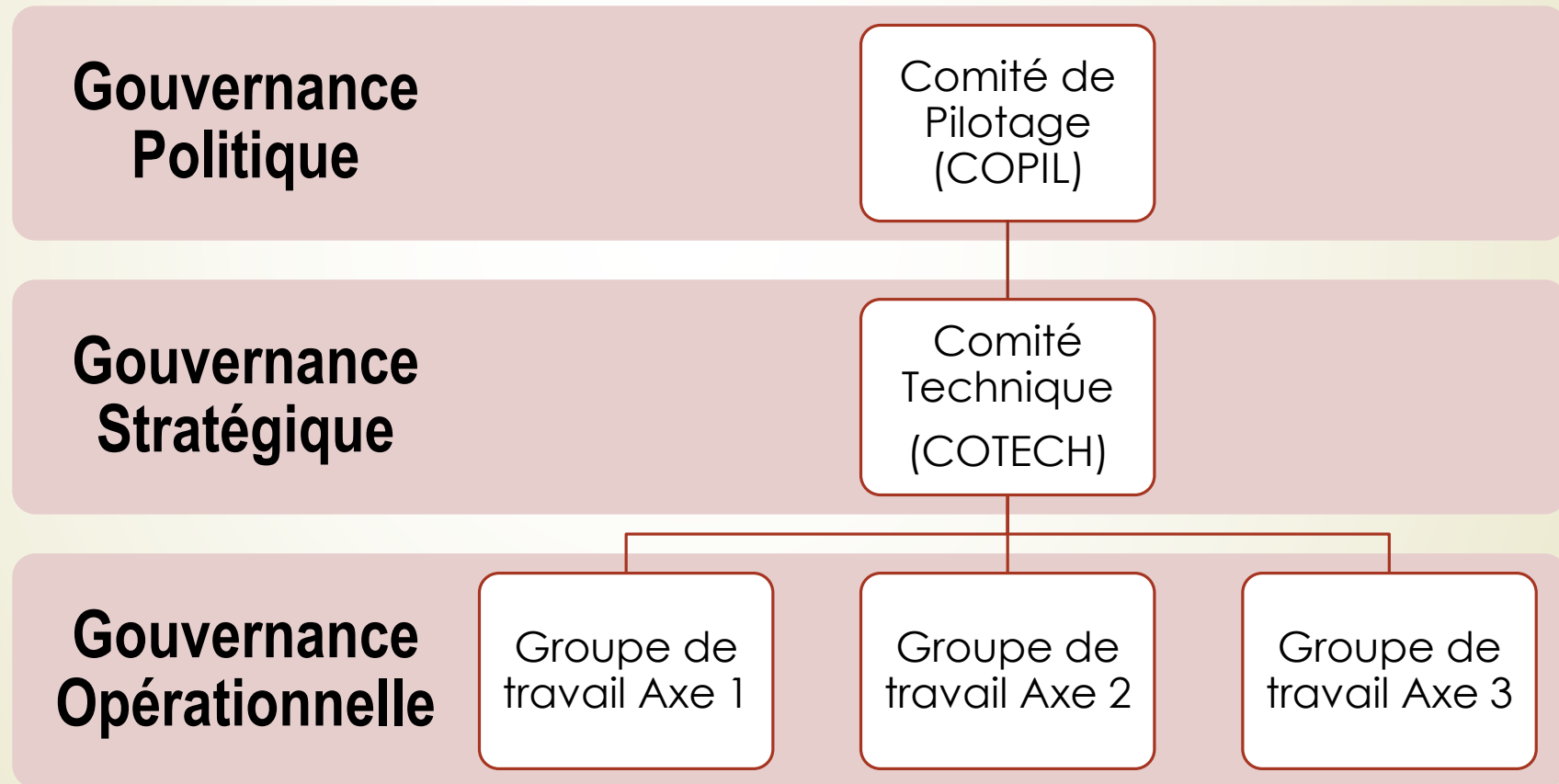
- ▶ Des synergies potentielles
 - ▶ Le déploiement simultané d'une MAIA, d'une PTA et les travaux de la filière gériatrique du CH Sarlat
 - ▶ Le redécoupage du secteur de la santé mentale
- ▶ Une reprise possible des travaux de la Commission Santé du PER
- ▶ Des élus très motivés et des acteurs locaux déjà actifs et impliqués
- ▶ Des actions de coordinations qui pourront se révéler efficaces
- ▶ Un territoire ouvert aux innovations : télé-médecines, autopartages, Dossier Médical Partagé (DMP)
- ▶ Un très bon maillage territorial concernant les personnes âgées



Méthodologie

- ▶ Un comité de pilotage qui valide les axes stratégiques du CLS et se réunit régulièrement pour voter les évolutions du contrats
- ▶ Un comité technique qui apporte son expertises aux acteurs du territoire et aux élus
- ▶ Des groupes de travail pour chaque axe stratégique composés des acteurs du territoire
 - ▶ 3 ou 4 axes stratégiques maximum
 - ▶ 2 ou 3 objectifs maximum par axes
 - ▶ 1 ou 2 fiches actions maximum par objectif
 - ▶ Soit au total, un maximum de 20 fiches actions

Schéma de gouvernance





Calendrier

- ▶ **Le CLS est signé pour une durée de 3 ans**
- ▶ Phase diagnostique**Novembre 2017**
- ▶ Premier COPIL **4 décembre 2017**
- ▶ Séminaire de travail**17 janvier 2018**
- ▶ Second COPIL : validation des axes stratégiques.....**6 février 2018**
- ▶ Elaboration des fiches actions**Mars – Juin**
- ▶ Troisième COPIL : signature du contrat-cadre.....**26 Mars**
- ▶ Déploiement des actions à partir de l'été 2018

Les axes stratégiques retenus

Axe 1

Améliorer et développer l'offre de soin en Périgord noir

Pilote : URPS Pharmaciens
Co-pilote : CC Terrassonnais
CC Sarlat Périgord noir

Axe 2

Améliorer les conditions de vie des populations vulnérables

Pilote : CC Vallée Dordogne
Forêt de Bessède
Co-pilote : CPAM

Axe 3

Développer la coordination des acteurs et la prévention pour les personnes âgées ou en déficit d'autonomie

Pilote : CC Fénelon
Co-pilote : Mutualité Française

Axe 4

Promouvoir des environnements et habitudes de vie favorables à la santé

Pilote : CC Sarlat Périgord noir
Co-pilote : CH Sarlat

Axe 5

Favoriser une meilleure prise en compte des enjeux de santé mentale sur le territoire

Pilote : CC Vallée de l'Homme
Co-pilote : CH Sarlat


Axe 6

Observation de la santé sur le territoire, évaluation et communication du Contrat local de santé

Pilote : ARS
Co-pilote : CC Domme-Villefranche



En ce moment...

- ▶ Définir la composition des groupes de travail
 - ▶ Prioriser les objectifs et actions grâce aux travaux des groupes de travail
 - ▶ Signature du contrat cadre le mois prochain, avec engagement des partenaires et signataires
- 



Les partenaires, les signataires : quelques exemples

- ▶ CPAM
- ▶ CARSAT
- ▶ MSA
- ▶ Préfecture
- ▶ Education nationale
- ▶ Mutualité Françaises
- ▶ Hôpitaux
- ▶ Professionnels de santé (URPS)
- ▶ Services du département
- ▶ ...

Merci pour votre attention !

